Réception, Vérification et Maintenance d'Échafaudages R408

REF : HAUT.106 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

Durée	Effectif	Niveau	Modalité
7h	1-10	Intermédiaire	Présentiel

Objectif de la formation

Habiliter le personnel désigné à réaliser les vérifications réglementaires des échafaudages de pied : réception avant mise en service, contrôles périodiques et opérations de maintenance, conformément à la recommandation CNAM R408.

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Maîtriser le cadre réglementaire applicable : Décret 2004-924, Code du travail (R4323-69 à R4323-84) et recommandation CNAM R408
- Identifier les rôles et responsabilités du vérificateur dans la chaîne de sécurité BTP
- Réaliser l'examen d'adéquation d'un échafaudage avant montage
- Effectuer l'examen de réception réglementaire avant toute mise en service
- Mener les contrôles trimestriels et les vérifications journalières de conservation
- Rédiger et archiver les rapports de vérification conformes à la recommandation R408

Public cible

- Personnes désignées par l'employeur pour réceptionner et vérifier les échafaudages
- Chefs de chantier commandant la mise en place d'échafaudages
- Responsables sécurité et coordinateurs SPS en secteur BTP
- Conducteurs de travaux supervisant des interventions en hauteur

Prérequis

- 6 mois d'expérience en montage/démontage d'échafaudages ou gestion de chantier
- Aptitude médicale au travail en hauteur (visite médecin du travail)
- Maîtrise du français écrit (rédaction de rapports de vérification)
- Notions de base en lecture de plans et fiches techniques

Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Réglementation, responsabilités et procédures de vérification

Cadre réglementaire et responsabilités

- Décret 2004-924 du 1er septembre 2004 : obligations de vérification des échafaudages
- Code du travail articles R4323-69 à R4323-84 : vérifications réglementaires
- Recommandation CNAM R408 : les 3 niveaux (monteur-utilisateur, vérificateur, concepteur)
- Rôles et responsabilités : donneur d'ordre, utilisateur, vérificateur désigné
- Enjeux statistiques des accidents liés aux échafaudages (données CNAMTS)
- Types d'échafaudages de pied et notices techniques constructeurs

Procédures d'inspection réglementaire

- Examen d'adéquation : vérification de la conformité avant montage (charges, accès, configurations)
- Examen de réception : contrôle avant première mise en service (grille complète R408)
- Contrôle trimestriel réglementaire : points de vérification et méthodologie
- Vérification journalière de l'état de conservation : garde-corps, platelages, ancrages
- Détection des défauts : déformations, corrosion, ancrages défaillants, garde-corps incomplets
- Opérations de maintenance courante : remplacement et remise en conformité

Mise en situation pratique et rapport de vérification

- Exercice de réception sur échafaudage réel : application de la grille R408
- Identification des non-conformités : cas pratiques et résolution
- Rédaction du rapport de vérification : contenu obligatoire, archivage, traçabilité
- Décision de mise en service ou de consignation de l'échafaudage
- Évaluation pratique individuelle : conduite d'une vérification complète
- Remise des attestations de formation et livrets de compétences

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de cours illustré conforme recommandation CNAM R408
- Grille de vérification réglementaire (examen réception + contrôle trimestriel)
- Fiches techniques constructeurs d'échafaudages
- Documentation réglementaire (Code du travail, Décret 2004-924, CNAM R408)
- Modèles de rapports de vérification et d'archivage

Méthodes

- Apports théoriques illustrés (40%)
- Étude de cas et analyse de non-conformités (20%)
- Mise en situation pratique sur échafaudage réel (40%)
- Évaluation pratique individuelle en fin de formation

Matériel requis

- Échafaudage de pied réel (sur site ou en salle pratique)
- Grilles de contrôle R408 imprimées (1 par stagiaire)
- EPI de démonstration (harnais, casque, chaussures)
- Vidéoprojecteur et supports visuels

Dispositif de suivi

Avant la formation

- Questionnaire de positionnement et vérification des prérequis (expérience chantier)
- Convocation avec programme détaillé, lieu, horaires et documents à apporter

Pendant la formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis théoriques (QCM réglementation R408)
- Évaluation pratique continue lors des exercices de vérification

Après la formation

- Évaluation finale pratique : conduite d'une vérification complète et rédaction du rapport
- Attestation de formation individuelle (compétence vérificateur R408)
- Livret de compétences R408 — niveau vérificateur
- Éligible au Passeport de Prévention

Équipe pédagogique

Formateur Vérification Échafaudages R408 - Formateur spécialisé travaux en hauteur — Niveau vérificateur R408

Nos formateurs sont des professionnels BTP expérimentés, habilités à dispenser la formation de vérificateur R408. Ils maîtrisent les procédures d'inspection réglementaires et la rédaction de rapports de conformité.

Parcours d'accès à la formation

1	2	3	4	5
Demande de devis	**Envoi du devis**	**Convention**	**Convocations**	**Formation**
Formulaire, mail ou téléphone	Proposition commerciale	Signature du contrat	Infos pratiques	Début de session

Indicateurs de résultats

Stagiaires formés	Satisfaction	Taux réussite	Délai accès
20+	9.5/10	100%	14 jours

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation